

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2025 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Culture

Jeunesse

16. Renouvellement conventionnement Atout Normandie

Valérie OLLIVIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Public éligible

Le dispositif *Atouts Normandie* s'adresse aux jeunes âgés de **15 à 25 ans**, résidant fiscalement en Normandie ou y poursuivant leur parcours de formation, indépendamment de leur statut : lycéens, apprentis, étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi, salariés, etc.

Il convient de noter que, selon certaines situations, une ouverture anticipée des droits peut être envisagée.

Présentation des volets du dispositif

□ Atouts Scolaires (*accès gratuit sur simple inscription*)

Ce volet est destiné aux jeunes scolarisés en Normandie et comprend :

- Une aide à l'acquisition de manuels scolaires :
 - 50 € pour les filières générales et technologiques
 - +40 € pour les élèves boursiers
 - 40 € pour les filières professionnelles
- Une aide à l'achat du premier équipement professionnel :
 - 100 € dès la classe de 4e ou 3e en parcours prépa pro

□ Atouts Loisirs & Culture (*adhésion annuelle de 10 €, accessible sans condition de statut*)

Ce volet permet aux jeunes de bénéficier de crédits numériques répartis comme suit :

- 30 € pour la participation à des spectacles, concerts ou festivals
- 30 € pour la souscription à une licence sportive ou une activité artistique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

20 € pour l'accès au cinéma

014-200060176-20251117-100E en bons Rollon, utilisables auprès des commerçants et associations partenaires locaux

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/16 du 3 novembre 2025 à 20h30





□ Atouts Formation & Engagement (*accès gratuit sur Inscriptio*n)

Ce volet propose une aide forfaitaire de **40 €** pour l'inscription à :

- une formation BAFA, BAFD, BNSSA, PSC1
- ou à un chantier de jeunes bénévoles organisé en Normandie

□ Atouts Pass Monde

Ce volet vise à soutenir la **mobilité internationale** des jeunes, en complément des aides existantes ou de leur apport personnel :

- Pass Monde Études secondaires
- Pass Monde Études supérieures
- Pass Monde Volontariat

Rôle des structures partenaires "Relais"

La mise en œuvre du dispositif repose sur un réseau de structures partenaires, appelées "Relais", dont le rôle est formalisé par convention. Ces structures ont pour mission :

- d'assurer l'information des jeunes sur les différentes composantes du dispositif
- de les accompagner dans leurs démarches administratives
- de promouvoir les avantages offerts
- de faciliter l'accès aux aides, notamment pour les publics les plus éloignés des dispositifs existants

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture » du 07 Octobre 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal 21 octobre 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention Atouts Normandie, permettant à l'Espace Info Jeunes de la commune de devenir structure relais du dispositif régional.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	11
Vote Pour	43	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/16 du 3 novembre 2025 à 20h30

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/16 du 3 novembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 03

Le 03 Novembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAI Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEDRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-DEP

Accusé certifié exécuté par LE DRÉAU Nathalie

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/16 du 3 novembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/16 du 3 novembre 2025 à 20h30